



Séminaire d'Histoire et d'Archéologie des Mondes Orientaux (SHAMO), 2012 - 2013

De la maison à la ville dans l'Orient ancien : bâtiments publics et lieux de pouvoir

Textes édités par

Cécile Michel
CNRS – ArScAn-HAROC

SOMMAIRE

Introduction (<i>Cécile MICHEL</i>)	p. 87
Bâtiments publics au III^{ème} millénaire	p. 89
L'apparition des palais au Levant méridional au Bronze ancien et sa signification (<i>Pierre De MIROSCHEJJI</i>)	p. 91
La gestion de la construction publique sous la Troisième dynastie d'Ur (<i>Martin SAUVAGE</i>)	p. 103
Palais et temples à Mari	p. 117
Au cœur du pouvoir à Mari : le massif rouge et le temple du « Seigneur du Pays », enjeux et résultats des nouvelles recherches conduites à Mari 2006-2010 (<i>Pascal BUTTERLIN</i>)	p. 119
Le sanctuaire du « Seigneur du pays », les temples et le palais à Mari au III ^{ème} millénaire : apport des inscriptions lapidaires (<i>Camille LECOMPTE</i>)	p. 131
Le palais bédouin à Mari : royauté urbaine et chefferie tribale (<i>Marcelo REDE</i>)	p. 139
Architecture de prestige et palais en Anatolie	p. 149
Architecture de prestige et matérialisation du pouvoir en Anatolie occidentale au Bronze ancien (III ^{ème} millénaire) (<i>Béregère PERELLO</i>)	p. 151
L'organisation du palais de Kaneš d'après la documentation textuelle (<i>Cécile MICHEL</i>)	p. 161
Le palais de Nuzi	p. 175
L'intendant du palais (<i>šakin bīti</i>) à Nuzi (<i>Philippe ABRAHAMI</i>)	p. 177
L'organisation du palais de Nuzi d'après les données archéologiques (<i>Laura BATTINI</i>)	p. 193
Palais assyriens et babyloniens du I^{er} millénaire	p. 207
Construction, destruction et rénovation : le palais de Babylone au I ^{er} millénaire av. J.-C. (<i>Laura COUSIN</i>)	p. 209
Bâtiments Publics et lieux de pouvoir dans les bas-reliefs néo-assyriens (<i>Nicolas GILLMANN</i>)	p. 217

LE PALAIS BÉDOUIN À MARI : ROYAUTÉ URBAINE ET CHEFFERIE TRIBALE

Marcelo REDE

Département d'Histoire
Université de São Paulo
mrede@usp.br

Depuis les premiers temps de l'historiographie de l'ancienne Mésopotamie, à partir du milieu du XIX^e siècle, les palais et les groupes tribaux ont été reconnus comme étant des éléments importants de la structure sociale et de la dynamique du pouvoir. Pourtant, le poids attribué à chacun d'eux et, par conséquent, l'effort analytique investi pour expliquer l'un et l'autre ne peuvent nullement être comparés. Cette asymétrie a fait de la royauté urbaine le synonyme d'un pouvoir plus stable et continu, et aussi plus central pour l'organisation sociale, reléguant la chefferie tribale à un plan secondaire et surtout à un rôle de dysfonction, de dérangement de l'ordre politique.

En règle générale, les quelque 3000 ans d'histoire de la région ont été conçus comme une succession de pouvoirs monarchiques établis dans les villes : au III^e millénaire auraient alterné les cités-États sumériennes – Uruk, Šuruppak, Lagash, Ur –, auxquelles auraient succédé, les deux millénaires suivants, une alternance entre des blocs plus structurés et plus larges du point de vue du territoire, particulièrement l'Assyrie et la Babylonie, avec des interventions moins durables d'Isin, Larsa, Ešnunna et du royaume de la Haute-Mésopotamie, avec Ekallatum et Mari. Dans cette vision, forgée à partir d'un modèle moderne eurocentrique de succession et de compétition pour la suprématie entre les États nationaux, les tribus nomades ont généralement été considérées comme étant des éruptions violentes, circonstancielles et catastrophiques dans le *continuum* de la vie des sociétés urbaines, sédentaires, fondées sur les palais. Les tribus étaient donc un élément exogène, qui ne pouvait être considéré qu'à partir de l'impact venu de l'extérieur d'un système proprement mésopotamien ; leur influence ne s'impose que par la force des invasions et des conquêtes. Quoique sans la formalisation et la nomenclature propre de l'égyptologie, l'assyriologie a reproduit un modèle d'alternance entre les phases de centralisation, formées sur les réalités palatiales endogènes, et les 'périodes intermédiaires' de désagrégation, résultant de l'intervention des éléments antagoniques extérieurs, de nature tribale (ou, au moins, situés à un degré inférieur à celui des 'sociétés civilisées').

Cette vision présente néanmoins d'innombrables fragilités. Par exemple, du point de vue démographique et économique, pendant trop longtemps, on n'a pas considéré de façon adéquate les profonds rapports d'interaction entre les populations agricoles de la vallée et les pasteurs (une situation qui, dans la littérature spécialisée, ne commence à changer significativement qu'à partir des années 1960), ou encore le fait que les sociétés urbaines ont été engendrées et nourries par les flux de populations nomades qui se sont installées de façon plus ou moins définitive dans la plaine. De la même façon, en ce qui concerne la dimension culturelle, il y a eu une tendance sans doute excessive à diminuer l'impact des éléments tribaux, sous l'argument que les 'envahisseurs' s'étaient rapidement assimilés à la culture suméro-akkadienne. Le constat est, en lui-même, *grosso modo* correct et valide pour les Amorrites, Cassites, Chaldéens et d'autres populations. Il est, pourtant, nécessaire de considérer plus attentivement les contributions, les changements de modèle et les formes d'appropriation et de réappropriation nés des contacts culturels (une préoccupation, certes, présente dans la littérature à partir des années 1980, mais limitées, surtout, aux études archéologiques).

Dans le domaine de l'histoire du pouvoir, celui qui nous intéresse ici, la conséquence de cette perspective fut le développement d'une interprétation de l'exercice de l'autorité à partir de l'institution palatiale, soit de façon prédominante soit exclusive. La monarchie à caractère divin, le roi comme agent souverain et le palais comme centre de décision, voici les composants essentiels de l'analyse qui s'est imposée la plupart du temps¹.

¹ Liverani, 1997a.

C'est vrai que le cadre est complexe et plein d'ambiguïtés : par exemple, la reconnaissance d'une monarchie de souche « despotique et orientale » a conduit l'historiographie du XIX^e siècle à minimiser, voire à rejeter le caractère urbain des sociétés mésopotamiennes : la comparaison avec la Grèce et la conviction de l'absence de vrais citoyens ont empêché l'acceptation de la ville comme étant la base de l'organisation communautaire (et donc de la liberté, de l'individualisme, de la libre initiative économique considérés comme étant propres à l'Occident). Mais, en général, on a vu prédominer une perspective institutionnaliste, qui a conçu le pouvoir à partir d'organismes politiques bien délimités, avec des frontières précises et très peu fluides. L'équation qui assimilait le palais à l'État fut donc le résultat prévisible de ce paradigme analytique qui, d'ailleurs, n'était pas exclusif des études sur la Mésopotamie, mais pénétrait toutes les sciences sociales².

Surmonter cette impasse suppose de retrouver une complexité perdue ou, au moins, oubliée par l'analyse des rapports de pouvoir, mais suppose également de considérer un processus composé par une multiplicité d'agents en interaction et en mutation. Parmi eux, il se trouve surtout les réalités tribales. La construction d'une catégorie analytique – que je voudrais appeler le « palais bédouin »³ – implique une lecture de l'exercice du pouvoir qui doit prendre en compte la variété d'une constitution, en même temps, palatiale et tribale. Il s'agit d'une notion instrumentale préliminaire qui a pour but de rendre compte des configurations politiques parfois mal comprises par l'historiographie politique de la Mésopotamie ancienne, excessivement concentrée sur les palais et sur les royautes.

La déficience d'approche signalée ci-dessus est une constante, mais le nombre de cas concrets qui permettent de l'aborder est malheureusement restreint. Le processus de formation de la documentation textuelle et matérielle lui-même induit un biais palatial et urbain. Les choix traditionnels des épigraphistes et des archéologues contribuent à approfondir davantage la distorsion. D'autre part, la consolidation d'une royauté urbaine a conduit à éliminer ou, au moins, à cacher les éléments constitutifs d'origine tribale, à la fois dans l'exercice pratique de l'autorité et dans le discours idéologique. Face à ce cadre, la position la plus adéquate est, me semble-t-il, de raisonner à partir d'un exemple monographique servant de point de départ pour les généralisations ultérieures.

Le royaume de Mari au début du II^e millénaire av. J.-C. est très similaire aux autres constructions palatiales mésopotamiennes, comme celles de Babylone, Larsa, Ešnunna, mais il exige également un regard plus attentif aux facteurs tribaux de l'exercice de l'autorité, profondément inscrits dans la nature d'une société pastorale et nomade. Même si de nombreux royaumes mésopotamiens contemporains partageaient avec Mari une même origine amorrite et n'étaient pas de fait exempts de caractéristiques tribales, dans le cas de Mari, c'est le palais lui-même qui devient – selon notre hypothèse – l'instrument de pouvoir des tribus bensimalites, en même temps que les mécanismes traditionnels du pouvoir bédouin se prolongent et se transforment face aux situations nouvelles de fixation urbaine. Cette dynamique de pouvoir des royaumes de Syrie peut nous aider à mieux comprendre les articulations entre chefferie et royauté.

LES PREMIERS MOMENTS DE LA RECHERCHE

Les éléments tribaux ne sont pas une nouveauté dans les études sur Mari. Au contraire même, Mari a représenté un cas privilégié pour les recherches concernant les tribus et les questions qui leur sont connexes, et notamment le nomadisme. Néanmoins, les approches des historiens et des archéologues, tout comme les rares traitements venant de l'anthropologie, se sont généralement fondés sur une dichotomie entre deux composantes singulières, d'origine et de natures distinctes. L'opposition s'est traduite parfois par le binôme sédentaire-nomade, parfois par la polarisation agriculteur-pasteur, ou encore par la distinction, en général conflictuelle, entre le pouvoir palatial et les tribus. Ces dichotomies se sont avérées importantes pour saisir plusieurs aspects essentiels de l'organisation sociale, économique, culturelle et politique de Mari, mais ne

² Wallerstein, 1991. Pour l'histoire ancienne, voir Vlassopoulos, 2007.

³ Le terme « bédouin » se fonde sur une analogie qui exige une explication. D'origine arabe, *badawī* se réfère de façon générique aux groupes ethniques tribaux nomades des régions désertiques du Nord de l'Afrique et du Proche-Orient. Ici, il est utilisé comme équivalence du terme *hana*, très commun dans l'akkadien de Mari (à être peut-être entendu étymologiquement comme « ceux qui habitent sous les tentes »), et indique l'ensemble de tribus de la région. Parfois, afin de renforcer l'ambiguïté des réalités politiques sous sa juridiction (réelle ou putative), certains souverains de Mari se proclament rois des « bords de l'Euphrate » (*ah purattim*) et du « pays des hanéens / bédouins » (*māt hana*). Cf. Durand, 1998 : 417-418.

peuvent pas suffire pour apprendre toutes les possibilités d'articulation. Parfois, elles contribuent à rendre plus obscures les réalités analysées.

L'essai bibliographique ci-dessous montre des exemples, venus d'horizons très diversifiés, de ces courants d'interprétation et cherche à montrer certaines de leurs limites. Il s'agit d'un répertoire limité, ayant comme seul but de fournir certaines des tendances de traitement du problème et les modèles établis avec lesquels une nouvelle approche devra forcément dialoguer.

En 1966, pendant une séance de l'*Institut de France*, André Parrot, le premier fouilleur du site de Tell Hariri, offrait du dernier roi de Mari, Zimrī-Lîm, un premier portrait où se mêlaient les conceptions communes sur les rois mésopotamiens et les idées reçues de la tradition moderne sur les monarques européens : Zimrī-Lîm aurait été un puissant despote oriental, mais en même temps aurait été doté de l'éclairage nécessaire au bon gouvernement. Un souverain légitimé par les dieux qui savait pourtant écouter les bédouins venus des tribus voisines⁴. Jack Sasson a par ailleurs souligné combien Parrot avait présenté le roi de Mari à partir de modèles bien connus d'un public cultivé, c'est-à-dire, des personnages bibliques et des biographies de Plutarque et Suétone⁵. Zimrī-Lîm ne pouvait être que le type de monarque que les sociétés du Proche-Orient connaîtraient les siècles suivants alors que la nature tribale du pouvoir qu'il incarnait n'avait pas été reconnue. Il est vrai que la reconnaissance définitive de l'origine bédouine de Zimrī-Lîm (et, plus spécifiquement, sa filiation aux tribus bensimalites) attendrait encore quelques décennies⁶.

Cette vision des choses reproduit en fait les idées fondatrices établies par Jean-Robert Kupper dans son ouvrage sur les nomades à l'époque des rois de Mari, daté de 1957 et devenu un classique sur le sujet⁷. Ce livre mérite donc une attention particulière. Dans l'introduction de son travail, Kupper établit déjà clairement sa perspective : entre les déserts et les chaînes de montagnes, la Mésopotamie est la scène d'un rendez-vous belliqueux entre les sédentaires et, de l'autre côté, les nomades et peuples des montagnes. Les « incursions répétées des habitants de la steppe » y sont une caractéristique structurale et il n'y a pas des doutes sur leurs intentions : ce qu'ils convoitent, ce sont les richesses des peuples de la plaine (p. ix). Dans les pages suivantes, Kupper nous offre une description détaillée des conditions géographiques, des frontières entre les zones sèches voire désertiques et la plaine irriguée et fertile, soit entre les hautes régions des steppes et montagnes et les alluvions de l'Euphrate, du Balih, du Habur et du Tigre. Tout se passe donc comme si les conditions naturelles définissaient fortement les formes de la vie nomade, péniblement arrachée à l'exploitation des troupeaux, dans des situations toujours précaires, et, d'autre part l'existence aisée des agriculteurs des villes. Pour les nomades, le résultat inévitable serait que « vivant souvent à la lisière du pays cultivé, ils ne peuvent manquer d'entrer en conflit avec les sédentaires », surtout lorsqu'ils sont poussés par les rigueurs des saisons et du climat. Par ailleurs, les nomades seraient, par nature, des pillards (p. xi). Évidemment, il ne s'agit pas seulement d'une question de pluies, sols et températures. Mais c'est surtout à propos de l'interaction avec l'environnement que Kupper identifie les facteurs de tensions entre les groupes. Du côté des sédentaires, ce sont les formes d'occupation de l'espace, sa mise en œuvre productive et sa protection militaire qui créent des faiblesses dont les nomades peuvent tirer profit.

Le conflit n'était toutefois qu'un des aspects du rapport politique entre nomades et sédentaires. Et, la plupart du temps, ce n'était qu'un état provisoire. La consolidation des pouvoirs palatiaux et l'irradiation d'un ordre de base urbaine sur un territoire plus large conduisent à des changements importants dans le contact entre les deux pôles et aussi dans l'organisation sociale des nomades. Désagrégation des liens tribaux, formation de confédérations d'occasion qui, par l'intermédiaire des alliances, cherchent à donner une survie au mode de vie nomade, et, enfin, le chemin ouvert vers le semi-nomadisme, tout cela apparaît, dans la vision de Kupper, comme une voie assez naturelle, ne méritant par conséquent que très peu d'explications. L'adoption d'une économie dorénavant mixte, agricole et pastorale, ainsi que l'intégration aux structures du pouvoir palatial s'imposent comme un destin inéluctable. La ligne évolutionniste qui conduit de la mobilité nomade à la culture de la terre y est adoptée sans réserve, quoique Kupper ait ajouté que, dans la longue durée, le retour en arrière soit possible, amenant à recommencer le cycle.

⁴ Parrot, 1966.

⁵ Sasson, 1998.

⁶ Charpin et Durand, 1986.

⁷ Kupper, 1957.

Le conflit politique qui émerge de ce contexte opposerait deux ensembles, deux entités de nature irrémédiablement différente, qui s'entrechoquent à la faveur des nécessités de leurs modes de vie respectifs. Il s'agit d'un jeu de deux acteurs, une balance instable entre les « tribus errantes » et « pouvoir stable » (p. xii). Du point de vue de Kupper, l'histoire de Mari n'est qu'un épisode de la longue série qui a opposé une civilisation, celle de la Mésopotamie, et les diverses vagues de populations qui se sont succédées : Akkadiens, Amorrites, Araméens et, plus tard, les Arabes (p. xiv s.). L'histoire du règne de Zimrī-Lîm, plus spécifiquement, est tout d'abord une confrontation entre deux monarchies, une dispute entre deux dynasties, celle des usurpateurs, conquérants étrangers, représentée par le puissant Samsi-Addu, seigneur de la Haute-Mésopotamie et par le fils qu'il installe sur le trône de Mari, Yasmah-Addu, et, d'autre part, celle légitime, spoliée du pouvoir et qui est revenue triomphante avec Zimrī-Lîm, restaurateur de la lignée de ses ancêtres. Deuxièmement, c'est également l'histoire de l'infatigable « lutte contre les nomades », caractérisée par l'attitude mouvante que les différents groupes avaient face au pouvoir central, parfois plutôt favorables et prêts à y être intégrés, parfois plutôt agressifs et intraitables.

Même si les données disponibles en 1956, lorsque Kupper a soutenu sa thèse à l'Université de Liège, ne permettaient pas de savoir que Zimrī-Lîm lui-même était un chef guerrier de la tribu bensimalite, la conception de Kupper est profondément dualiste et oppose les réalités sédentaires et nomades comme si elles étaient deux entités autonomes, dont les rapports, assez fréquemment tendus, étaient dérivés d'une logique de contact agonistique et de la volonté de contrôle des premiers sur les deuxièmes⁸. De la même façon, l'identification de différents groupes nomades dans le livre ne mérite pas seulement d'être reconsidérée à la lumière de la connaissance beaucoup plus détaillée que l'on possède à l'heure actuelle (par exemple, il faut corriger la distinction erronée entre hanéen et benjaminites) ; elle doit aussi être repensée à partir d'une nouvelle perspective qui ne considère plus les tribus comme étant des forces opposées à l'ordre citadin et palatial, mais en les concevant dorénavant comme des facteurs inhérents de la structure politique de Mari.

Grand connaisseur des réalités mésopotamiennes et ayant également une formation anthropologique solide, Michael B. Rowton a pu proposer, à partir des années 1960, des concepts et des approches qui ont renouvelé les études des rapports entre nomades et sédentaires. Le point de départ de Rowton a été la considération de la topographie (considérée comme le « résultat du milieu physique sur l'histoire d'une région donnée ») caractéristique de la Mésopotamie, dans lesquelles les terres agricoles et les pâturages sont étroitement liés, donnant lieu à une symbiose profonde entre les populations sédentaires des villes ou des villages et les tribus nomades des pasteurs. Les limites étroites imposées par la configuration du territoire, tout particulièrement par les grandes chaînes des montagnes (le Taurus au nord, le Zagros à l'est) et par les domaines désertiques, définissent les possibilités de la transhumance, bien différentes des vastes steppes de l'Asie Centrale ou des zones arides de l'Arabie. En s'inspirant de l'expression de Lattimore, Rowton a qualifié ces réalités proche-orientales de « enclosed nomadism », par opposition à l'« open nomadism »⁹.

Du point de vue des rapports du pouvoir, les théories de Rowton ont des implications également innovatrices. Tout d'abord, elles permettent de considérer sous une nouvelle lumière les « invasions » nomades, en diminuant l'impact catastrophique et le potentiel de rupture qui leur étaient attribués jusqu'ici. La symbiose structurelle entre les agriculteurs sédentaires et les pasteurs nomades limitait, en Mésopotamie, les mouvements brusques et dévastateurs, plus caractéristiques des cavaliers des steppes ouvertes de l'Asie. Dans la plupart des cas, une pénétration plus longue et continue, fréquemment fondée sur la complémentarité économique, faisait que l'élément nomade était déjà présent dans les plaines urbanisées au moment des crises. Les invasions ont certainement existé, mais elles ont été des événements relativement ponctuels, peu susceptibles de créer des fractures profondes. Ainsi, du point de vue politique la « structure dimorphe » se traduit en « oscillation dimorphe »¹⁰. La relativisation des ruptures ne signifie pourtant pas que les contacts se passaient sans tension : au contraire, la proximité propre du nomadisme circonscrit a fait que les migrations saisonnières à la recherche de pâturages et d'eau étaient une source fréquente de conflits avec les sédentaires. Ces heurts pouvaient changer profondément la structure de la chefferie tribale – principal intermédiaire entre les pasteurs et les villes – mais pouvaient montrer aussi que le facteur tribal était un élément clef pour la

⁸ Rowton, 1976 : 18, avait déjà noté que la dichotomie exagérée de Kupper ne prenait pas en compte non plus les aspects de l'interaction économique entre l'agriculture et l'économie de pâturage, ainsi que la transhumance des nomades dans une zone physiquement restreinte (« enclosed nomadism »).

⁹ Pour une synthèse, voir Rowton, 1974.

¹⁰ Rowton, 1976 : 24-25.

résolution de ces conflits, surtout lorsque les nomades et les populations urbaines avaient la même filiation tribale¹¹. Ce n'est pas un hasard qu'à Mari le roi lui-même se mêlait si souvent aux problèmes engendrés par la transhumance¹².

Dans les termes proposés par Rowton, le rôle de l'élite tribale pouvait être conçu d'une façon sensiblement plus dynamique. Dans le nomadisme circonscrit, la tendance à la sédentarisation était considérable et il n'était pas rare que les élites, entrées au service du palais, résident dans les villes et deviennent gouverneurs ou chefs militaires pour le roi. Elles formaient, ainsi, un lien fondamental entre la tribu et l'État. À la limite, ajoute Rowton, cette élite pouvait même accéder au pouvoir dans les villes et l'ancienne tribu pouvait devenir une des forces d'instabilité contre lesquelles la ville devait être protégée¹³. Le processus peut être, néanmoins, encore plus profond : la tendance à la sédentarisation de l'élite peut conduire non seulement au contrôle de villes, mais surtout au contrôle de véritables capitales de royaume, avec des dynasties qui exerçaient un pouvoir proprement monarchique. C'est le cas, selon Rowton, de Mari¹⁴. La question de l'autorité et de la nature de la population sur laquelle elle est exercée revêt ainsi une grande importance : il y a des chefferies exercées sur des éléments exclusivement nomades ou exclusivement sédentaires ; mais, dans les situations dimorphes le rapport politique est construit dans le contact avec les deux éléments¹⁵. Un autre aspect essentiel du travail de Rowton a été de situer dans la tribu un noyau d'autonomie politique face à l'État. Il s'agissait, à dire vrai, de l'aspect le plus important car il s'opposait à l'idée tacite selon laquelle ce rôle autonome appartenait exclusivement aux cités et à leurs organismes collectifs de décision¹⁶.

Considérant le problème des rapports entre nomades et sédentaires dans une perspective anthropologique, Rowton a proposé des solutions nouvelles et présenté des questions inédites qui ont enrichi les études sur Mari même si des réserves ont été apportées par plusieurs chercheurs¹⁷. La bipolarité trop rigide a été, par exemple, sujet de débat. Jean Sapin, quoique acceptant les idées de Rowton, attire l'attention sur une plus grande complexité des relations dans la steppe syrienne, ce qui amènerait le dimorphisme initial à « exploser dans un véritable polymorphisme »¹⁸. D'autre part, certains auteurs ont cherché à dissocier le nomadisme comme phénomène démographique (en particulier, les flux de population, pacifiques ou non) de l'ascension des élites tribales au pouvoir palatial. C'est le cas de la thèse de N. Weeks, selon laquelle l'installation des dynasties amorrites à la transition du III^e au II^e millénaire av. J.-C. n'a pas impliqué d'infiltrations ou d'établissements massifs de population, mais seulement l'affirmation des élites guerrières tribales sous la forme de monarchies urbaines. Les Amorrites, documentées dans nos sources, seraient, en fait, des mercenaires au service des palais locaux et présents depuis longtemps dans les zones sédentarisées et qui, dans certaines situations, auraient pu y usurper le pouvoir¹⁹.

Ces développements constituent déjà une avancée si on considère qu'il y avait eu auparavant une mise à l'écart des éléments tribaux au bénéfice de l'opposition entre le pouvoir central et les organismes locaux de pouvoir, comme les assemblées urbaines ou villageoises (*ālum; puhrum*), les conseils des anciens (*šibūtum*), les organisations de quartiers (*bābtum*), les diverses autorités régionales. L'identification et l'analyse de ces structures de pouvoir non palatial – surtout à partir des années 1970 – furent essentielles pour établir les alternatives et les contrepoids à la souveraineté du roi, vue jusqu'à là comme excessivement absolue. Dans ces premiers travaux, les chefferies tribales ne figuraient pourtant que relativement peu : c'est ce qu'on note

¹¹ Rowton, 1973a : 252.

¹² Rowton, 1973a : 253.

¹³ Rowton, 1976 : 28.

¹⁴ Rowton, 1973a : 254.

¹⁵ Rowton, 1973b : 203

¹⁶ Rowton, 1973a : 247.

¹⁷ Voir les considérations préliminaires de Liverani, 1997b.

¹⁸ Sapin, 1989 : 133.

¹⁹ Weeks, 1985.

dans les ouvrages sur les formes d'opposition au pouvoir royal²⁰ et sur les pouvoirs locaux²¹, éditées par André Finet, ou bien encore dans les comptes rendus d'une récente Rencontre Assyriologique Internationale dédiée à l'administration des villes²². De la même façon, le travail d'Andrea Seri, par ailleurs excellent sur plusieurs aspects, a également accordé peu d'attention aux éléments tribaux²³. Dans ce contexte, le livre de Daniel Fleming sur les formes de gouvernement à Mari représente une exception car il a largement abordé la question de l'articulation entre la ville (*ālum*), avec son centre de pouvoir royal, et les réalités de ceux qui habitaient sous les tentes (*māt hana*)²⁴.

Nous nous sommes volontairement limités, dans ce texte, à exposer quelques tendances présentes depuis le début de la recherche sur l'histoire de Mari. Évidemment, au fur et à mesure des dernières décennies le domaine a beaucoup évolué. Il faut, en premier lieu, rappeler le remarquable travail réalisé ces trente dernières années en ce qui concerne le déchiffrement et la publication des textes, particulièrement sous l'initiative de Jean-Marie Durand et Dominique Charpin et auquel ont participé plusieurs spécialistes de ce qu'on a appelé parfois l'école mariote de Paris. Les nombreux volumes parus dans des collections comme *les Archives Royales de Mari*, *Florilegium Marianum*, *Amurru, Mari : Annales de Recherches Interdisciplinaires*, ainsi que les trois recueils édités par Jean-Marie Durand dans les *Littératures Anciennes du Proche-Orient*²⁵ forment dorénavant une base solide, toujours en construction, de sources servant à la réflexion historique. De plus, la masse documentaire s'élargissant, le cadre d'information s'est considérablement précisé à la fois pour les événements et les personnages et pour la géographie et la chronologie. En conséquence, du point de vue factuel, nous avons une idée assez satisfaisante de l'histoire politique de Mari, comme le montre le volume édité par Dominique Charpin et Nele Ziegler²⁶.

QUESTIONS OUVERTES ET DOMAINES D'ENQUÊTE

Les analyses du pouvoir à Mari ont très souvent été fondées sur l'idée de deux entités autonomes ayant chacune des natures spécifiques et différentes, la royauté palatiale et la chefferie tribale. Une deuxième caractéristique : la recherche a été conduite à partir du postulat de la domination de la première sur la dernière. Conflit et vie conjointe, juxtaposition et symbiose, dichotomie et complémentarité, ce sont là quelques-unes des notions qui ont servi de base pour les études. Il est certain que ces notions, indispensables pour définir et comprendre les aspects essentiels de l'exercice du pouvoir, peuvent être affinées.

Pour des raisons documentaires, partir du point de vue du palais et de ses textes s'impose aux historiens. Mais cette imposition incontournable peut devenir un avantage : le palais et le roi sont des points d'un réseau complexe de rapports qui associe les populations urbaines (dans la cour ou en dehors d'elle), les éléments tribaux (de pasteurs de troupeaux aux chefs bédouins) et d'autres royaumes (alliés, soumis ou ennemis). Les études de cas sont, donc, le chemin plus sûr à exploiter. Mari, par exemple, représente un cas très bien documenté d'une relation entre les dimensions palatiales et tribales et peut offrir la clef de compréhension de plusieurs phénomènes dans ce domaine.

²⁰ Finet (éd.), 1975. J.-R. Kupper, dans sa communication, reconnaissait que l'action des chefferies de la couche tribale (*sugāgum*) était celle qui s'opposait davantage au pouvoir royal, mais l'auteur évoque la manque de données pour renoncer au traitement de la question.

²¹ Finet (éd.), 1982. Le chapitre de J.-R. Kupper s'est centré sur le district (*halšum*) et sur les autorités comme les 'gouverneur' (*šakkanakku*) et les 'maires' (*rabiānu*) ; traitant des autorités locales ayant un fort accent tribal, comme le *sugāgum*, Kupper s'est borné à leur rôle dans les villes. Plus attentif à la dimension tribale de l'institution de la *sugāgutum* a été le chapitre de Ph. Talon dans le même volume.

²² Kogan, Loesov et Tishchenko (éd.), 2010. Le chapitre de J.-M. Durand, « Être chef d'un État amorrite », offre une liste d'éléments composites, de tradition amorrite et « akkadienne », qui ont servi à la construction de l'image du souverain de Mari.

²³ Seri, 2005.

²⁴ Fleming, 2004. Une étude sur la politique mésopotamienne du deuxième millénaire, avec une place importante pour le cas de Mari (*L'exercice du pouvoir royal en Babylonie*) sera publiée bientôt par Daniel Bonnetterre, de l'Université du Québec.

²⁵ Durand, 1997, 1998 et 2000. En dehors du circuit parisien, on doit ajouter Heimpel, 2003.

²⁶ Charpin et Ziegler, 2003.

Dans ce but, l'apport de l'anthropologie, la discipline qui a le plus réfléchi sur la question, est évident. Par exemple, la critique d'une perspective évolutionniste traditionnelle est pertinente et nécessaire, mais il est indispensable de rappeler que les systèmes historiques évoluent et que les chefferies tribales peuvent expérimenter un processus de mutation qui, en fonction de l'augmentation continue de la complexité, donne lieu à des structures de type étatique. La question de l'articulation entre ces deux éléments – chefferie tribale et pouvoir palatial – doit, donc, passer par l'analyse sur les possibles étapes, sans que pour autant cela nous amène à suggérer une évolution nécessaire et unilinéaire²⁷. Le problème est donc double : il ne faut pas assimiler le palais à une structure purement étatique et, d'autre part, il n'est pas suffisant de définir l'autorité de la chefferie tribale exclusivement en termes de parenté²⁸. Ce premier domaine d'enquête, proprement politique, doit aussi rendre compte de plusieurs niveaux de rapports : entre la dynastie régnante et la cour ; entre le monarque et les serviteurs ; à l'intérieur du harem royal ; dans le domaine des alliances avec d'autres royaumes ou avec les fédérations tribales ; dans les négociations avec les « chefs de pâturages » etc.

Un deuxième domaine d'enquête doit analyser les valeurs culturelles associées aux pratiques politiques. La dichotomie entre nomades et sédentaires assume fréquemment un caractère de jugement où l'on attribue des valeurs positives ou négatives aux groupes sociaux. Les populations qui vivent dans les villes et qui produisent la documentation écrite représentent parfois les nomades comme un élément exogène et différent, perturbateur et dangereux. Dans les textes mythologiques, les Amorrites apparaissent comme ceux qui ne connaissent pas cité ou maison ; ceux à qui le dieu Enki, au moment d'ordonner l'univers, n'a donné que les troupeaux pour pâturer (*Enki et l'ordre du monde*) ; c'est pour cela qu'ils ne connaissent pas le grain et l'agriculture (*Lugalbanda et Enmerkar*), n'ayant que des animaux à offrir aux dieux (*La malédiction d'Akkad*) ; ils s'habillent de peaux, habitent les tentes, sous le vent et la pluie ; ils mangent même la viande crue et n'inhument pas de façon appropriée leurs morts (*Le mariage de Martu*). Les inscriptions royales renforcent évidemment la nature rebelle et insoumise des Amorrites dévastateurs, des hommes élevés comme des chiens ou des loups (*Inscription de Shu-Sin*). Il faut, néanmoins, approfondir l'enquête sur la fonction sociale de ces représentations dans la mesure où les élites amorrites étaient bel et bien installées et intégrées aux structures urbaines et palatiales²⁹. Le cas de Mari permet, justement, une rare possibilité d'analyse des formulations bédouines sur certaines valeurs culturelles³⁰.

HYPOTHÈSES ET NOTES DE RECHERCHE FUTURE

Les questions évoquées ci-dessus peuvent être abordées à partir de quelques pistes :

- au-delà d'une simple évolution de la chefferie à l'État, les rapports de pouvoir à Mari montrent une mutation de l'autorité bédouine correspondant à son adaptation au jeu politique dans lequel les centres urbains et les palais s'imposaient comme des références essentielles. Néanmoins, c'est la continuité des caractéristiques tribales dans les royaumes palatiaux qui a garanti la possibilité d'articulation avec les couches restées nomades qui ont continué à vivre des pâturages. Nous pourrions appeler ce phénomène la « palatisation » de l'autorité tribale ;
- le processus a, pourtant, une double voie : les monarchies sédentaires, fondées sur un modèle mésopotamien déjà traditionnel, ont été forcées à une profonde mutation face aux migrations amorrites et aux formations des nouvelles réalités géopolitiques des débuts du II^e millénaire. On constate donc également une « tribalisation » de la royauté ;
- la confluence de ces deux processus atteint l'ensemble des rapports de pouvoir, exigeant une identification et une analyse de plusieurs éléments : les rapports de cour (et dans le harem royal) ; les alliances entre les royaumes et les tribus ; les contacts entre le roi et ses serviteurs ; les négociations avec les chefs tribaux. Dans ce cadre deux domaines semblent particulièrement sensibles : les alliances de mariage et les rites funéraires (ou les rapports aux morts). On peut suggérer dès maintenant que ces deux phénomènes sont fondamentaux pour la création et la reproduction de l'identité du groupe et ont permis d'apaiser les tensions

²⁷ Pour reprendre les mots de Godelier, «*soyons évolutionnistes ou non, l'histoire est aussi évolution*» ; cf. Godelier, 1999 : 19.

²⁸ Khoury et Kostiner, 1990 : 8.

²⁹ Cf. Jahn, 2007 : 206.

³⁰ Cf. Marelllo, 1992.

nées du contact entre la royauté urbaine et les tribus nomades. La construction d'un modèle interprétatif nouveau – le palais bédouin – permettrait, nous semble-t-il, de rendre compte, au moins, de certains des éléments importants qui sont restés jusqu'ici en marge de l'historiographie traditionnelle.

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

CHARPIN, D. & DURAND, J.-M. 1986. "Fils de Sim'al" : les origines tribales des rois de Mari. *Revue d'Assyriologie*, 80.

CHARPIN, D. ET ZIEGLER, N. 2003. *Mari et le Proche Orient à l'époque amorrite : essai d'histoire politique*. Paris : SEPOA.

DURAND, J.-M. 1997. Documents Épistolaires du Palais de Mari. *Littératures Anciennes du Proche-Orient*, vol. 16. Paris : Cerf.

DURAND, J.-M. 1998. Documents Épistolaires du Palais de Mari. *Littératures Anciennes du Proche-Orient*, vol. 17. Paris : Cerf.

DURAND, J.-M. 2000. *Documents Épistolaires du Palais de Mari*. Littératures Anciennes du Proche-Orient, vol. 18. Paris : Cerf.

FINET, A. (éd.) 1975. *La voix de l'opposition en Mésopotamie*. Bruxelles : Institut des Hautes Études de Belgique.

FINET, A. (éd.) 1982. *Les pouvoirs locaux en Mésopotamie et dans les régions adjacentes*. Bruxelles : Institut des Hautes Études de Belgique.

FLEMING, D. 2004. *Democracy's Ancient Ancestors: Mari and Early Collective Governance*. Cambridge : Cambridge University Press.

GODELIER, M. 1999. Chefferies et états, une approche anthropologique. In : RUBY, P. (éd.) *Les princes de la protohistoire et l'émergence de l'état*. Naples-Rome : École Française de Rome.

HEIMPEL, K. 2003. *Letters to the King of Mari*. Winona Lake : Eisenbrauns.

JAHN, B. 2007. The migration and sedentarization of the Amorites from the point of view of the settled Babylonian population. In : HEINS, M. FELDMAN, M. H. (éd.) *Representation of political power. Case histories from times of change and dissolving order in the ancient Near East*. Winona Lake : Eisenbrauns.

KHOURY, Ph. S. & KOSTINER, J. 1990. Introduction: tribes and complexities of state formation in the Middle East. In : KHOURY, Ph. S. & KOSTINER, J. (éd.) *Tribes and State Formation in the Middle East*. Berkeley : University of California Press.

KOGAN, L., KOSLOVA, N., LOESOV, S. & TISHCHENKO, S. (éd.) 2010. *City administration in the ancient Near East*. Winona Lake : Eisenbrauns.

KUPPER, J.-R. 1957. *Les nomades en Mésopotamie au temps des rois de Mari*. Paris : Les Belles Lettres.

LIVERANI, M. 1997a. Ancient Near Eastern cities and modern ideologies. In : WILHELM, G. (éd.) *Die orientalische Stadt: Kontinuität, Wandel, Bruch*. Saarbrücken : SDU.

LIVERANI, M. 1997b. "Half-nomads" on the middle Euphrates and the concept of dimorphic society. *Altorientalische Forschungen*, 24.

MARELLO, P. 1992. Vie nomade. In : DURAND, J.-M. (éd.) *Recueil d'études en honneur de Michel Fleury*. Paris : SEPOA.

PARROT, A. 1996. *La vie d'un chef d'État au II^e millénaire*. Séance Publique Annuelle, Institut de France, 26. Paris : Firmin-Didot.

ROWTON, M. B. 1973a. Autonomy and nomadism in Western Asia, *Orientalia*, 42.

ROWTON, M. B. 1973b. Urban Autonomy in a nomadic environment. *Journal of Near Eastern Studies*, 32.

ROWTON, M. B. 1974. Enclosed nomadism. *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, 17.

ROWTON, M. B. 1976. Dimorphic structure and topology, *Oriens Antiquus*, 15.

SAPIN, J. 1989. Les rapports nomades-sédentaires dans la région syro-palestinienne au 2^e millénaire avant J.-C. *Les Cahiers du CEPOA*, 3.

SASSON, J. 1998. The King and I. A Mari king in changing perceptions. *Journal of the American Oriental Society*, 118, 4.

SERI, A. 2005. *Local power in old Babylonian Mesopotamia*. London : Equinox.

VLASSOPOULOS, K. 2007. *Unthinking the Greek Polis. Ancient Greek history beyond Eurocentrism*. Cambridge : Cambridge University Press.

WALLERSTEIN, I. 1991. *Unthinking social sciences. The limits of Nineteenth century*. Oxford : Oxford University Press.

WEEKS, N. 1985. The old Babylonian Amorites: nomads or mercenaries? *Orientalia Lovaniensia*, 16.

